

Évaluation chromamétrique du non transfert

Applications produits : produits de maquillage correcteurs

Principe :

La propriété de non transfert d'un produit est évaluée par des mesures colorimétriques réalisées avant / après maquillage/ après contact standardisé avec un carreau blanc de référence.

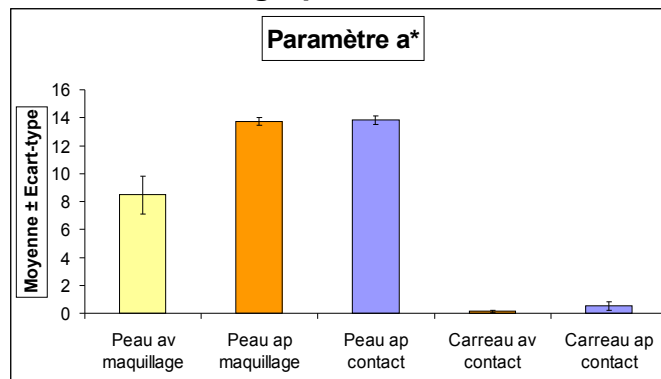
Le produit est appliqué au niveau de la face interne de l'avant bras. Le carreau de référence du chromamètre est ensuite appliqué sur la zone maquillée.

Les mesures chromamétriques sur la peau permettent d'évaluer ce qui reste (non transféré), les mesures sur le carreau permettent d'évaluer ce qui a été transféré.

Données :

Une évaluation quantitative est effectuée à partir des résultats obtenus par chromamétrie. Les mesures colorimétriques sont réalisées à l'aide du Chromamètres Minolta CR-400. On éclaire la surface de l'échantillon avec une lampe à arc xénon pulsé qui permet une illumination diffuse de la surface à analyser. La lumière alors réfléchiée est analysée. On mesure 3 composantes de la couleur de la peau, appartenant à l'espace colorimétrique tridimensionnel L*, a*, b* où L* représente la 'clarté' (axe noir/blanc), a* représente la 'rougeur' (axe vert/rouge), b* représente le 'jaune' (axe bleu/jaune). Les résultats avant et après application du carreau sont comparés pour déterminer le non transfert.

Iconographie et résultats :

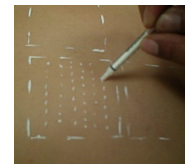


Déroulement du test :

Chromamètre
MINOLTA CR-400



1) Repérage



2) Mesure des paramètres de couleur

